

## **Diplôme d'université Délégué à la protection des données / Data Protection Officer (DPO)**

### **En quoi consiste t-il ?**

Cette formation a pour objet de permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer les responsabilités de "Data Protection Officer" (DPO) au sens du nouveau règlement européen sur la protection des données à caractère personnel. Acteur stratégique, le DPO devra interagir avec le responsable conformité, le directeur juridique, le directeur des services informatiques, le directeur de l'innovation, et le directeur des ressources humaines.

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux professionnels de se former à la pratique de ce nouveau métier de DPO qui nécessite des compétences multiples.

En vertu du droit européen, la désignation d'un DPO sera obligatoire dans trois cas : lorsque l'organisme relève du secteur public, lorsque son activité principale implique un suivi régulier et systématique à grande échelle des personnes concernées, lorsqu'il réalise un traitement à grande échelle des données sensibles ou judiciaires. Les sanctions pour violation de cette obligation pourront atteindre 4% du chiffre d'affaires du groupe.

### **A qui est-il destiné ?**

La formation s'adresse prioritairement aux professionnels ayant au moins deux ans d'expérience, dans le secteur public ou privé (dans la direction juridique, informatique ou « compliance » d'une entreprise etc.). Les candidats auront une formation d'au moins Bac +4 et la maîtrise de l'anglais est indispensable. Pour le candidat non titulaire d'un titre Bac +4 et justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, une procédure de validation des acquis professionnels peut être mise en place selon la réglementation.

### **Comment s'organisent les enseignements ?**

Les cours se déroulent les vendredis et samedis. Les enseignements représentent un volume annuel de 120 heures et sont dispensés en présentiel en français et en anglais.

Les enseignements sont divisés en sept modules :

- Protection des données (Data protection) : 25h
- Gestion du risk (Risk management) (prévenir le risqué de non-conformité, contrôle audit): 25h
- Sécurité informatique (confidentialité, intégrité, disponibilité) : 15h
- Etudes de cas par secteur (gestion des données à caractère personnel au sein des collectivités publiques, banques, sociétés d'assurance ...) : 18h
- Science des données (Data science)et Big data : 12h
- Gestion des contrats (contract management) : 15h
- Grands témoins et mise en situation : 10h

### **Informations**

**Responsables du diplôme : Bénédicte Fauvarque-Cosson**, Professeur de droit, Université Panthéon-Assas, Paris II et **Winston Maxwell**, Avocat au barreau de Paris et de New York.

**Inscriptions:** du 1<sup>er</sup> au 30 juin - **Début de la formation :** Janvier

**Coût de la formation :** 5400 euros + les droits d'inscription à l'Université

**Lieu d'enseignement :** Centre de formation permanente 4, rue Blaise Desgoffe - 75006 Paris

**Renseignements :** [emille.arrago-boruah@u-paris2.fr](mailto:emille.arrago-boruah@u-paris2.fr) / 01 53 63 86 13

**URL source:** <https://mba-panthéon-assas.com/fr/dipl%C3%B4me-d%E2%80%99universit%C3%A9-d%C3%A9l%C3%A9gu%C3%A9-%C3%A0-la-protection-des-donn%C3%A9es-data-protection-officer-dpo>